



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2024

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, que :

Considérant la résolution 2023-10-249;

La séance extraordinaire du conseil municipal sur l'adoption du budget de l'exercice fiscal 2024 se déroulera
**le 13 décembre 2023, à la mairie, au
21, rue Principale, Saint-Esprit à 19 h 30.**

Donné à Saint-Esprit, ce 11^e jour du mois d'octobre 2023.

- *Original signé* -

Simon Franche
Directeur général et greffier-trésorier